

COMMUNICATION FINANCIERE



Le Conseil d'Administration de la société SOTHEMA (S.A.) a tenu une réunion le mercredi 30 mai 2012 aux locaux de la Direction Marketing à Casablanca, sous la présidence de Monsieur Omar TAZI, Président Directeur Général

Réunion du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de la société a délibéré sur les points suivants :

- * **Renouvellement des fonctions du Président du Conseil d'Administration;**
- * **Confirmation des fonctions du Directeur Général Délégué;**
- * **Signature sociale.**

Renouvellement des fonctions du Président du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide de renouveler les fonctions de Président du conseil de Monsieur Omar TAZI pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2018 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Le Président représente le conseil dont il organise et dirige les travaux. Il continuera d'exercer tous les pouvoirs que la loi et les statuts attachent à ces fonctions.

Monsieur Omar TAZI déclare accepter les fonctions de Président du Conseil qui viennent de lui être renouvelées.

Confirmation des fonctions du Directeur Général Délégué

Le Conseil d'Administration confirme Madame Lamia TAZI dans ses fonctions de Directeur Général Délégué, nommée en sa dite qualité aux termes de la délibération du conseil du 31 Mai 2011, et ce pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2018 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Madame Lamia TAZI conserve le titre de « Administrateur Directeur Général Délégué » et continuera de jouir des mêmes pouvoirs que ceux qui lui ont été conférés par le conseil d'administration dans sa délibération du 31 Mai 2011 sans exception ni réserve ainsi que de tous ceux que la loi attache à ces fonctions.

CONTACT

Mohamed Rachid KADIRI
Secrétaire du CA

Tél. : 0522 43 70 40 (LG)
r.kadiri@sothema.ma

Signature sociale

La société continuera à être valablement engagée, comme par le passé, pour tous les actes la concernant, par la signature de Monsieur Omar TAZI, « Président Directeur Général » ou par celle de Madame Lamia TAZI, « Administrateur Directeur Général Délégué », agissant ensemble ou séparément chacun dans la limite de ses pouvoirs. La société sera également valablement engagée par la signature de tout mandataire désignée à cet effet.